



# Municipalité de Pointe-Fortune

694, rue Tisseur, Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0  
Tél : 450-451-5178 Téléc : 450-451-4649 Courriel: municipalite@pointefortune.ca

## 2024

### À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Veillez s.v.p. prendre note que **TOUS LES CHIENS** sur le territoire de la municipalité, quelle que soit leur grosseur, **doivent être enregistrés annuellement et porter en tout temps leur licence**. Le nombre MAXIMAL de chiens par domicile est de DEUX (2). (Règlement no 287-08) Pour vous procurer une licence de chien, au coût de vingt dollars (20\$) avant le 1<sup>er</sup> avril et trente dollars (30\$) après le 1<sup>er</sup> avril par licence. Compléter les informations ci-dessous et vous présenter au bureau municipal ou nous faire parvenir votre paiement par courrier, la licence vous sera retournée par la poste (faire chèque à l'ordre de « Municipalité de Pointe-Fortune »).

Dans le cas où vous n'êtes plus propriétaire ou nouveau propriétaire d'un chien, nous en informer :

**À COMPLÉTER AVANT LE 1<sup>ER</sup> AVRIL**

Propriétaire : \_\_\_\_\_ adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Nombre de chien \_\_\_\_\_

Chien (1) nom : \_\_\_\_\_, race \_\_\_\_\_, couleur \_\_\_\_\_,  
 Male  Femelle, âge \_\_\_\_\_, stérilisé  oui  non, poids \_\_\_\_\_.

Chien (2) nom : \_\_\_\_\_, race \_\_\_\_\_, couleur \_\_\_\_\_,  
 Male  Femelle, âge \_\_\_\_\_, stérilisé  oui  non, poids \_\_\_\_\_.

---

#### INTERNE SEULEMENT

no Licence 1

no Licence 2



# Municipalité de Pointe-Fortune

694, rue Tisseur, Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0  
Tél : 450-451-5178 Téléc : 450-451-4649 Courriel: municipalite@pointefortune.ca

## 2024

### À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Veillez s.v.p. prendre note que **TOUS LES CHIENS** sur le territoire de la municipalité, quelle que soit leur grosseur, **doivent être enregistrés annuellement et porter en tout temps leur licence**. Le nombre MAXIMAL de chiens par domicile est de DEUX (2). (Règlement no 287-08) Pour vous procurer une licence de chien, au coût de vingt dollars (20\$) avant le 1<sup>er</sup> avril et trente dollars (30\$) après le 1<sup>er</sup> avril par licence. Compléter les informations ci-dessous et vous présenter au bureau municipal ou nous faire parvenir votre paiement par courrier, la licence vous sera retournée par la poste (faire chèque à l'ordre de « Municipalité de Pointe-Fortune »).

Dans le cas où vous n'êtes plus propriétaire ou nouveau propriétaire d'un chien, nous en informer :

**À COMPLÉTER AVANT LE 1<sup>ER</sup> AVRIL**

Propriétaire : \_\_\_\_\_ adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Nombre de chien \_\_\_\_\_

Chien (1) nom : \_\_\_\_\_, race \_\_\_\_\_, couleur \_\_\_\_\_,  
 Male  Femelle, âge \_\_\_\_\_, stérilisé  oui  non, poids \_\_\_\_\_.

Chien (2) nom : \_\_\_\_\_, race \_\_\_\_\_, couleur \_\_\_\_\_,  
 Male  Femelle, âge \_\_\_\_\_, stérilisé  oui  non, poids \_\_\_\_\_.

---

#### INTERNE SEULEMENT

no Licence 1

no Licence 2